

## Chez BEJO, une large gamme de potagères bio

Par Catherine Mazollier (GRAB) et Frédéric Rey (ITAB)

Une visite de la société BEJO a été proposée aux participants des dernières Journées Techniques en Fruits et Légumes Biologiques, organisées à Angers par l'ITAB, le GRAB et la CAB Pays de Loire. Cette société néerlandaise spécialisée dans les semences potagères, fait partie des semenciers ayant développé une large gamme de semences biologiques. Elle s'est installée en France en 1987, près de Beaufort en Vallée (Maine et Loire) pour y développer son centre de nettoyage et une ferme expérimentale conventionnelle. Depuis cette date, elle a également créé 3 sites expérimentaux en conventionnel et en bio : 2 autres sites en Maine et Loire (l'Auxère et Pontigné) et 1 site à Castelnaudary dans l'Aude.



F. Rey

**E**n croissance régulière, la part des semences bio et non traitées représente 5 à 10 % du chiffre d'affaires de l'entreprise BEJO. Cela lui permet d'investir actuellement dans la sélection de variétés spécifiques pour l'Agriculture Biologique (AB), dans la production de semences bio ainsi que dans des traitements de semences compatibles : à l'eau chaude et depuis peu à la vapeur.

Des revêtements bio (éliciteurs) ainsi qu'un pelliculage bio (graines blanches) ont également été mis au point.

### Une production de semences bio spécifique

BEJO développe une large gamme de semences potagères hybrides ou populations ; les variétés de chou constituent un des points forts de la société : Milan, choux

cabus verts et rouges, choux fleurs, Romanesco, brocolis, choux raves et choux chinois. Elle présente également une large gamme en oignon, poireau, carotte, radis, fenouil, persil, céleri, chicorée, betterave, épinard...

La production de semences biologiques a débuté vers les années 2000, en intégrant progressivement un nombre croissant de variétés dans toutes ces espèces. Les lignées parentales sont cultivées en bio sur un cycle de végétation qui est de un an pour les cultures annuelles (laitue, tomate) et de deux ans pour les bisannuelles (ex. choux, carottes, oignons, poireaux). Leur expérience a montré que certaines lignées peu vigoureuses étaient difficiles à produire en bio alors que d'autres lignées se comportent mieux en conditions biologiques que conventionnelles.

A noter, dans sa gamme bio, BEJO utilise la technique de l'auto-incompatibilité naturelle sur choux et ne commercialise donc pas d'hybrides de chou CMS<sup>1</sup>, technique remise en cause en AB.

### En quête de producteurs bio pour la multiplication

Une spécificité de BEJO est d'auto-produire 80% des cultures de porte-graines sous abri et 20% des cultures de porte-graines en plein champ. Elle travaille néanmoins aussi avec 400 agriculteurs multiplicateurs (Maine et Loire et Aude notamment). Avis aux intéressés : BEJO cherche à développer sa production de semences bio. En France, une cinquantaine d'hectares sont dédiés à la multiplication des semences bio, répartis dans deux départements :

- le Maine et Loire : 43 hectares bio dont 18 000 m<sup>2</sup> de tunnels.
- l'Aude : 13 hectares dont 11 000 m<sup>2</sup> de tunnels.

BEJO visant également le marché bio nord américain, les parcelles bio sont certifiées NOP (USDA organic) et AB. Bejo multiplie également des semences bio en Italie, en Nouvelle Zélande et aux USA.

### Notre gamme de filets de PROTECTION

- ANTI-INSECTES : Filbio®, Biothrips®, Ultravent®
- THERMIQUE : TopClimat® **NOUVEAU**
- Brise-vent, ombrage, pare-grêle...
- ABRI CLIMATIQUE FILET **NOUVEAU**

Renseignements auprès de TEXINOV

tel : 04 37 05 05 24  
fax : 04 74 97 37 54  
site : [www.texinov.fr](http://www.texinov.fr)  
mail : [info@texinov.fr](mailto:info@texinov.fr)

**texinov**  
AGROTEXTILES

### Des variétés bio pour demain ?

Les variétés Bejo proposées en AB sont surtout des variétés récentes sélectionnées pour le marché

<sup>1</sup> La stérilité mâle cytoplasmique (CMS) est l'incapacité de transmettre l'information génétique par des gamètes mâles.

conventionnel mais intéressant potentiellement les producteurs bio. Un programme de variétés sélectionnées spécifiquement pour l'AB a démarré depuis quelques années. Pour celui-ci, Bejo s'est engagé à respecter les interactions entre la plante et son environnement et à utiliser des techniques traditionnelles de sélection qui respectent l'intégrité de la plante (pas d'intervention au niveau cellulaire ni à l'intérieur). Leurs critères de sélection principaux sont les résistances naturelles aux maladies et ravageurs, la concurrence aux plantes adventices et un développement racinaire importante.

## **COCLIVAL, un site de production dédié aux semences biologiques**

COCLIVAL (commune de Pontigné) s'étend sur une surface de 20 hectares en plein champ où sont produites les semences de carotte (production de graines), oignon, betterave, panais, persil. Le site possède aussi 2,8 hectares de serres plastiques où les semences de carotte (pépinière), chou, poireau, chicorée, fenouil sont produites. La température et l'hygrométrie sont contrôlées par des capteurs qui ajustent automatiquement l'ouverture du faîtage et l'aération latérale des abris. La protection anti-gel est éventuellement assurée à l'aide de voiles de protection; les abris ne sont pas équipés de chauffage. Pour éviter les croisements entre variétés et limiter l'entrée de ravageurs, les serres sont équipées de filets insect-proofs. Au niveau des rotations, la succession des cultures intègre des rotations de 4 ans : chou - poireau - fenouil - chicorée; ponctuellement, des engrais verts d'hiver sont mis en place (avoine + légumineuse par exemple). La protection des cultures fait appel ponctuellement aux produits biologiques autorisés (cuivre, *Bacillus thuringiensis*), et à des lâchers d'auxiliaires (*Aphidius* et chrysope contre pucerons).



C. Mazoulier

## **Quelques itinéraires de production de semences biologiques**

### **■ CHOU : (variétés hybrides surtout, non CMS) : production sous abris essentiellement :**

Les cultures sont plantées fin août (plants en mini mottes) ; la floraison a lieu de fin mars à fin mai selon les variétés et la récolte des graines est réalisée à partir de juin ; les cultures sont conduites sur paillage plastique avec une irrigation par aspersion jusqu'en novembre, puis par goutte à goutte au delà. En février, les pommes sont effeuillées et ouvertes pour faciliter la montaison, puis les plantes, qui peuvent atteindre 2 m de hauteur, sont palissées (piquets et ficelles). Pour l'hybridation, il y a le même nombre de lignées mâles et femelles ; la pollinisation est assurée par des bourdons, abeilles et mouches (selon période de floraison). ; un seul hybride est produit par tunnel.

Il n'y a pas d'irrigation fertilisante en cours de culture ; des traitements réguliers sont réalisés à la bouillie bordelaise (maladies du feuillage) et au *Bacillus thuringiensis* (contre chenilles) ; ponctuellement, des attaques de pucerons cendrés sont observées (en septembre-octobre 2010 notamment).

### **■ POIREAU : la production de semences biologiques de poireau est conduite essentiellement sous abris pour mieux gérer la germination.**

Les cultures sont plantées début octobre (plants en mini mottes) et la récolte des graines est réalisée de fin août à début septembre. Les problèmes sanitaires rencontrés sont la rouille (non pénalisante), les acariens et les thrips en août sur les fleurs (bassinages réguliers pour limiter la gravité des attaques), ainsi que quelques attaques de teigne et de phytomyza. Des fertilisations sont réalisées en culture avec des fertilisants solides (guano) ou liquides (applications foliaires).

### **■ CAROTTE : la production de semences biologiques de carotte est conduite en 2 phases, sous abris puis en plein champ, afin de mieux gérer l'enherbement :**

1ère phase : pépinière sous abris (désherbage manuel) : semis fin août, culture sous abris jusqu'en février, puis arrachage des racines (stade : diamètre 2 cm, longueur 10 cm) et coupe du feuillage.

2ème phase : culture en plein champ : plantation des racines fin février (Super Prefer), entretien par binages réguliers et passages de herse étrille, récolte des graines en été ; pour la production d'hybrides, il y a 1 bande de lignée mâle pour 3 bandes de lignées femelles ; la pollinisation est assurée par des abeilles et les parcelles sont isolées de 2,5 km au minimum des autres parcelles de carotte.



C. Mazoulier

**Merci à l'entreprise BEJO pour son accueil et la visite guidée.**